

**Maison départementale  
des personnes handicapées  
du Val-de-Marne (MDPH)**

Immeuble Solidarités  
7-9, voie Félix-Eboué  
94046 Créteil Cedex  
Mail : [mdph94@valdemarne.fr](mailto:mdph94@valdemarne.fr)

Pour toute information :

 **3994**

 [valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)

**Maison départementale  
des personnes handicapées (MDPH)**

Un accompagnement  
personnalisé  
**des adultes et enfants  
autistes**

Généraliste départementale du Val-de-Marne - Direction de la communication / Audiovisuelle - Imprimé en Créteil - Décembre 2017.



# Vous aidez une personne avec autisme ?

## Êtes-vous concerné par l'autisme ?

L'autisme est un trouble neuro-développemental qui perturbe l'ensemble des capacités de la personne. Il envahit le développement de l'enfant, notamment sur le plan cognitif, social, affectif, intellectuel, sensoriel et langagier. Les personnes avec autisme ont donc un mode de fonctionnement particulier qui nécessite un accompagnement dans sa globalité.

Chaque intervenant formé à ce handicap apportera une réponse spécifique pour établir cet équilibre de vie recherché par tous.

La MDPH vous propose un accueil personnalisé par des intervenants formés à l'autisme de l'association Autisme 3D, association loi 1901.

## ► Quel accompagnement ?

L'équipe de l'association Autisme 3D, mandatée par la MDPH, a pour mission :

- d'accueillir les personnes et leur famille pour les informer, les écouter et les aider à formuler leurs besoins ;
- de travailler sur leur projet de vie ;
- d'aider les familles qui ne connaissent pas le circuit du handicap à formuler leur demande d'aide.

La MDPH reste garante de l'aide à la formulation des besoins et de l'accès aux droits.

## ► Pour quelles démarches ?

Les intervenants vous proposent un accompagnement le plus adapté possible. Ils vous aideront dans vos demandes :

- recherche d'un diagnostic ;
- élaboration d'un projet de vie adapté ;
- gestion des troubles du comportement ;
- projet d'une scolarisation adaptée et accompagnée ;
- guidance parentale ;
- activités de socialisation ;
- professionnalisation adaptée, etc.

## ► Comment bénéficier de cet accueil à la MDPH ?

Contactez directement la MDPH par téléphone afin d'obtenir un RDV sur place.